Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 19

Artikel: Les meubles du creblia-foumâre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204223

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Deux pour le « Conteur ».

A la rue du Pont, à midi. De nombreux ouvriers italiens descendent la rue, se hâtant d'aller à la soupe.

Comme c'est jour de marché et que des débris de légumes jonchent le pavé, un de ces ouvriers glisse sur une tige de poireau et tombe.

Un gamin de s'écrier :

— Tiens, les hirondelles volent bas; on aura de la pluie !

⁂

Deux garçons de 13 à 14 ans devisent en « grillant une sèche ».

Passe un gros monsieur, en haut de forme et pardessus de fourrure.

Le plus âgé des garçons tire sa casquette et gratifie le passant d'un « B'jour, M'sieu, » retentissant.

Ebahi, l'autre gosse lui demande :

— Tu le connais, ce m'sieu ?

— Bien sûr, c'est un copain du bureau.

— ??

— Oui, c'est lui qui signe les lettres, et moi qui les porte à la poste. V.

« Caissier » tout de même

Jean ***, qui prit vie dans un des plus riants villages du pied du Jura, partit à l'âge de vingt ans pour Paris. Après de longues vicissitudes, il y trouva un emploi, qui lui donne son pain et même la possibilité de faire quelques petites économies.

En 1903, il est revenu quinze jours au pays, à l'occasion du Festival. Ce fut presque un événement dans son village, quand on revit Jean, vêtu à la mode de Paris et raffinant sur les manières et le langage.

— Diable ! Jean, que te voilà beau ! Ça va donc, par ce Paris ? Tu y as trouvé l'assiette au beurre, à voir. Alo, qu'y fais-tu ?

— J'suis caissier au Louvre. Ça va, ça va, j'suis content. J'fais tout doucettement ma p'tite pelotte.

— Caissier !... au Louvre !... Hum !... hum !... Aux Magasins du Louvre, alo ?

— C'est évident ! Tu voudrais pas que ce soit au musée !

— Oué !... oué !... C'est pas rien...

⁂

Il y a un mois, un concitoyen de Jean ***, qui venait de faire un petit héritage, décide un voyage à Paris. On n'ose plus dire aujourd'hui qu'on n'a pas vu la grand'ville.

« Y me faut voir aller dire bonjour à Jean, puisque je suis perquie, pensa-il. Ce sera une occasion d'acheter un souvenir pour la bourgeoise. On dit qu'on trouve de tout, à ce Louvre, et à bon compte. Et puis, comme Jean y est caissier, y me conseillera et me fera bien sû encore un petit rabais ».

Notre compatriote entre donc dans les grands magasins du Louvre. Il ne sait d'abord où se diriger, ébloui par l'immensité du hall, par la multitude des couloirs rayonnant dans tous les sens, par l'animation extraordinaire de cette ruche commerçante. Il cherche la « Caisse »..

Un commis, voyant son embarras, s'approche de lui : « M'sieu désire ?... »

— Pardon, mossieu, est-ce que je pourrais parler à Jean ***. C'est un de mes compatriotes ; il est caissier chez vous .. Oh ! je veux aussi acheter quelque chose... pou ma femme, donc.

— M. Jean *** ?... Nous n'avons pas de caissier de ce nom-là.

— Y m'a pourtant bien dit : « Je suis caissier au Louvre », au magasin, donc

Le commis hêle un de ses collègues :

— Dites-moi, monsieur Victor, vous connaissez un M. Jean ***, au nombre de nos caissiers ?

— Jean *** ?... Non... Attendez ?... Jean ! mais oui, je me souviens, c'est le p'tit Suisse des emballages.

Et appelant un surveillant : « Hé ! Rodolphe, voulez-vous conduire m'sieu à la menuiserie. »

J. R.

Les meubles du creblia-foumâre. — L'usurier Crepin, qui doit sa fortune à toute sorte d'extorsions, faisait voir sa maison à quelques personnes :

— Ce fauteuil me vient de ma mère, disait-il, et ce secrétaire de mon grand-père ; ils sont tous deux de style Empire.

L'un des visiteurs à l'oreille de son voisin : « Je dirais plutôt de « style vampire ».

En marge des registres.

(Communications de M. Alfred Millioud.)

Annotations à un mariage à *Mézières*, le 31 décembre 1731 :

N. B. que : 1° j'ai absolument refusé de bénir ce susdit mariage parce que c'était un lundi, et en féries saintes ; 2° Que tout le cortége arrivé chez moi à ma dernière et grande surprise, par le malentendu de l'époux, qui étant il y a 8 jours venu prendre jour pour s'épouser, je lui promis pour le jour du nouvel-an, sous promesse solennelle qu'il ne mènerait ni joueur ni scandale ; et maintenant est venu dire qu'il avait compris que je lui marquais jour pour la veille dudit nouvel-an ; n'ayant pu résister à leurs sollicitations pressantes de ne pas les renvoyer ; donnant parole de ne faire aucun brüit ; je lui ai enfin proposé s'il voulait répondre et aller au-devant de tout ce qui pourrait en arriver en cas que j'en fus requis ; l'époux l'a promis formellement en présence de témoins dans la cure ; lesquels j'ai prié d'en être souvenans ; ils étaient trois ; l'un est Jean Philippe Rod du moulin de Corcelles, l'autre Jean Rod de Ropraz, et un troisième appuyé contre le fourneau. Ce que j'annote ici pour ma sûreté en temps requis ; à l'issue de la prière, ce 31 décembre 1731.

— Lu sur la couverture du registre des Baptêmes de Mézières :

Le 18e Janv. 1739 Jour de dimanche, a été si extraordinaire par un ouragan accompagné de pluye et fonte de neige, Qu'il a été comme impossible aux paroissiens de venir au prêche ; n'y ayant eu de toutes les places des femmes que 32, tant femmes que filles, comprise ma femme ; et dans le grand Bamp vis à vis la chaire, que deux males ; dans le Bamp des enfans un seul jeune garçon. Cependant 2 enfans y ont été aportez, en grand risque, pour être batiséz, l'un du moulin de Corselles et l'autre de Carrouge. L'on n'étoit qu'en frayeur dans le temple. Ce que j'ai annoté ici, sortant de prêcher. Le Seigneur aye pitié de son monde, et veuille changer ces facheuses révolutions.

Chatelanat, pasteur,
Bourgeois de Moudon.

⁂

Du registre des décès de *Villeneuve* :

1743. — Marguerite... veuve de J.-Louis... du Château-d'Œx habitant à Villeneuve, a été noiée en passant sur la planche du torrent de Montreux, entrainée dans l'eau par un veau dont la corde par laquelle elle le tenoit était entortillée autour de son bras, le 9 avril.

Jaques Martin le Botaniste est mort le 18 octobre.

1743. — Veuve de Pierre Martin l'Herboriste, ensevelie le 25e mars 1748.

Abraham Guillaume, de Lutry, Herboriste. Mort dans le Châlet de M. le Juge Bontemps le 3e septembre 1749.

Un couple d'accord. — Madame. — Oui, je ne crains pas de te le dire, mon premier mari va-

---

FEUILLETON DU *CONTEUR VAUDOIS*

5

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)[1]

CHAPITRE III *(suite)*.

L'air emporte les derniers mots que prononce le farouche Gérard ; il a disparu, et son absence soulage Grandson. « Dans quel horrible délire est plongé ce malheureux ! se dit tristement le bon chevalier, veuille le ciel lui donner des remords, ou plutôt lui rendre la raison qu'il a perdue..... Faut-il que le malheur et la haine ayent pu le dégrader à ce point ? »

Immobile sur un des bancs de l'église, le front appuyé de ses mains, le chevalier s'abandonne à de sombres méditations jusqu'à l'instant où le jour commence à paroître ; mais trop religieux pour quitter cet asile sacré, sans offrir au ciel l'oubli de l'offense qu'il a reçue, son cœur qui n'est point fait pour la haine, n'a pas même le mérite d'un effort.

A peine le chant des oiseaux annonce l'aurore ; et déjà les habitans paisibles de Cheires, réveillés par les soins d'Othon, l'aident dans la recherche du corps d'Archibald. Le foible espoir qui pouvoit rester au chevalier est bientôt déçu ; on lui rapporte sans mouvement et sans vie, les restes du plus fidele des serviteurs : après lui avoir rendu les derniers devoirs, il s'embarque navré de tristesse ; et se dit *qu'il porte malheur* à tout ce qu'il aime.

CHAPITRE IV

UN PRODIGE DE DISSIMULATION

Un nouveau sujet d'affliction attendoit encore Othon à son retour. En entrant au château, la douleur qu'il voit peinte dans tous les regards, lui fait pressentir une perte aussi cruelle qu'irréparable.

— Ma mère... ma mère ! s'écrie-t-il avec l'accent de l'effroi.

Et s'élançant à la porte de l'appartement, il ouvre d'une main tremblante. O bonheur ! cette mère chérie respire encore, il ne sera point privé de la bénédiction maternelle ! Il tombe à genoux au chevet du lit...

Absorbé par la douleur, il n'apperçoit ni sa tante, arrivant d'Echallens, pour recevoir les derniers soupirs d'une sœur qui fut toujours sa plus tendre amie[1] ; ni la consternation de la jeune Ancelise[2], étonnée de la tristesse qui règne autour d'elle : il n'apperçoit pas même son frère, gémissant ainsi que lui, sur la perte de leur mère commune. Grandson n'a pu que s'emparer de sa main, qu'il arrose de larmes amères, et sans proférer aucune parole, il demeure comme abimé dans les sanglots.

Cependant la vertueuse Blanche rassemblant ce qui lui reste de forces, rappelle à son fils la soumission qu'on doit aux décrets immuables de la Providence ; elle implore pour lui les faveurs célestes, l'exhorte à chérir son frère, a protéger ses sœurs... et surtout lui recommande un enfant qu'on ne désignoit alors au château, que sous le nom de sa mère Ancelise.

— Elle a, dit-elle, des droits plus sacrés à la sollicitude d'Othon, que les enfans qui hériteront, quelque jour, de son nom et de sa fortune.

Cette scène touchante autant que solennelle, d'adieux et de bénédictions, ayant épuisé les forces de la malade, elle n'y survécut que bien peu de tems ; et sa famille désolée eut bientôt à lui rendre les derniers devoirs.

[1] Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

[1] Jaqueline ou Jaquette de Grandson, sœur de Guillaume, père d'Othon, et femme de Gérard de Montfaucon : elle fonda en 1351 le bourg d'Echallens.

[2] Il paroit qu'il est ici question d'une fille naturelle d'Othon, qui fut depuis, mariée à Jordan de Montenach, châtelain de Grandson. Cette dame est citée dans la charte d'Amédée VIII, en faveur de la ville de Grandson.